

de rapprocher d'eux les restes des personnes qui leur ont été chères. Comme les sentiments qui conservent en nos cœurs le souvenir de nos parents et de nos amis ne sont point le partage exclusif des personnes riches, il m'a paru convenable, tout d'abord, d'abaisser le prix de cette opération à la portée du plus grand nombre, et d'offrir ainsi, à la plupart des personnes qui gémissent d'une perte cruelle, le moyen de préserver tout ce que la mort leur laisse. Cette bonne pensée a été comprise et appréciée pendant les trois années qui viennent de s'écouler depuis la première édition de ce travail; des témoignages d'une vive reconnaissance l'ont souvent récompensée mieux qu'elle n'aurait su faire le salaire le plus riche.

Pour les hommes sans aucune ressource, qui se sont rendus dignes, par leurs vertus ou leurs talents, du souvenir de leurs semblables, la famille peut réclamer de moi leur embaumement gratuit. Je serai heureux de conserver à la société la dépouille mortelle de ceux qui l'honorent et lui sont utiles.

HISTOIRE

DES EMBAUMEMENTS.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'EMBAUMEMENT EN GÉNÉRAL.

Aussitôt que la vie cesse dans la matière animale, la désorganisation commence; les éléments constituants se dissocient pour se combiner diversement et donner naissance à des composés nouveaux.

L'élévation de la température atmosphérique, dans certaines limites déterminées d'hygrométrie, et l'action de l'oxygène, sont les circonstances qui amènent nécessairement cette décomposition. Mais, à une température donnée, les progrès de la fermentation putride ne sont pas les mêmes pour tous les animaux; ils varient d'une espèce à l'autre, d'un individu à

un individu de la même espèce, selon des lois trop peu étudiées. Ces lois pourtant sont d'une si grande importance pour l'embaumement des corps humains, que tel procédé suffisant pour la conservation d'un individu peut être insuffisant pour celle d'un autre.

Les anciens avaient bien vu, il est vrai, que la diversité des climats contribue beaucoup à la diversité des momies et à la bonté de l'embaumement; car, selon *Camerarius*, il y a une grande différence entre les corps des Européens et ceux des Orientaux: ceux-ci, d'un tempérament plus sec, ne sont pas exposés à une décomposition si prompte.

L'exemple que rapporte *Ammien Marcellin* en est une preuve convaincante. Quatre jours, dit-il, après un combat qui fut livré entre les Perses et les Romains, le visage de ceux-ci ne pouvait qu'à peine être reconnu, au lieu que les corps des Perses étaient secs, sans humidité, sans sanie et sans aucune altération.

Si l'on donne à ce fait une attention suffisante, et que l'on veuille considérer que les conditions hygrométriques et thermométriques de l'air étaient telles en Égypte que les corps abandonnés à eux-mêmes se dessé-

chaient et formaient des momies naturelles, on verra combien ont été vaines et peu réfléchies les tentatives de ceux qui, pendant un grand nombre de siècles, ont voulu en Europe, dans les contrées du centre et du nord, embaumer les corps humains par des procédés qui ne sont qu'une imitation imparfaite de ceux de l'Égypte, même dans ce qu'ils ont de defectueux. Enfin, on comprend comment il arrive que des sépultures des Guanches et des Égyptiens sortent des corps si bien conservés, tandis que les nôtres n'offrent plus que quelques ossements et de la poussière.

Tout en accordant aux Égyptiens le juste tribut d'admiration que méritent leur sagesse profonde et leurs vastes connaissances, nous devons, dans une question scientifique, nous défendre de l'engouement qui a fait errer nos devanciers, et apprécier à leur juste valeur des faits mal observés.

On lit dans les Lettres de M. de Maillet: « Le terrain de l'Égypte a la propriété de conserver naturellement les corps en leur entier, sans le secours d'aucun art, surtout dans les contrées éloignées du Nil. C'est un fait dont l'expérience ne me permet pas de douter. On

enterra de mon temps quelques Français dans un cimetière de l'église copte qui est au vieux Caire, et ceux qui descendirent dans le caveau trouvèrent tous les corps des marchands qui y avaient été auparavant inhumés, aussi entiers que le jour même qu'on les avait mis dans le cercueil; les habits même d'un consul vénitien, dont le corps avait été déposé dans ce lieu, s'étaient parfaitement conservés. J'ai visité de même plusieurs anciennes mosquées, autrefois célèbres et aujourd'hui abandonnées et tombant en ruines, qu'on trouve sur le chemin du Caire à Suez. Ces édifices ont servi de tombeaux à quelques rois mahométans, dont les corps furent déposés en ce lieu du temps que l'Égypte était soumise à la domination des Arabes. Je suis entré dans quelques caveaux qui servaient de sépultures à ces princes, et je puis assurer que j'y ai trouvé plusieurs corps desséchés et si légers que d'une seule main, en les prenant par le pied, je pouvais les élever en l'air aussi facilement que j'aurais fait un bâton. Parmi ces cadavres, il y en avait un surtout qui ne pesait pas quatre livres. J'y vis aussi une cuisse qui, quoiqu'elle parût fort entière et pleine de chair, avec la

jambe et le pied, ne pesait pas une livre. Enfin la même chose s'observe encore tous les jours dans les caravanes qui vont à la Mecque. Il n'y a aucun des pèlerins qui ont fait ce voyage qui ne soit en état d'attester que les corps de ceux qui meurent en faisant cette route se dessèchent au point de devenir aussi légers que s'ils étaient de paille. »

Si donc nous voulons juger à priori de la valeur relative des procédés d'embaumement suivis chez les peuples de l'Asie et de l'Afrique, et de ceux employés chez les peuples de l'Europe, nous devons partir de ce double fait, *que chez les premiers, les corps abandonnés à eux-mêmes tendent à se dessécher, à se momifier, et à cause de la petite quantité de fluides qu'ils renferment, et à cause des influences atmosphériques; tandis que chez les seconds, ils se pourrissent et se dissolvent sous l'influence de causes contraires.*

Nous pensons donc, avec M. Rouyer, membre de la commission d'Égypte, que ce qui pouvait contribuer de la manière la plus efficace à la perfection de l'embaumement des Égyptiens, et à la conservation merveilleuse des momies, c'était le climat de l'Égypte, et principalement cette température élevée et toujours égale (20

degrés) qui règne dans l'intérieur des chambres sépulcrales et dans tous les lieux souterrains spécialement consacrés aux sépultures.

Un fait qui mérite d'être rapproché de ce dernier a été constaté par MM. les docteurs Boucherie, Bermont, Gaubert et M. de Preissac fils, dans le cours d'une visite aux caveaux de Saint-Michel à Bordeaux. Ces caveaux, qui renferment soixante-dix cadavres extraits de sépultures voisines depuis quarante ans, et momifiés par des influences que nous étudierons plus tard, sont à une température de 18 degrés.

Pour terminer cette discussion par un fait connu de tous, les momies conservées intactes pendant plusieurs milliers d'années dans les caveaux de l'Égypte s'altèrent et se détruisent assez rapidement, lorsque, transportées en Europe et dépouillées de leurs bandes, elles subissent l'influence de notre atmosphère. Ces différentes observations me firent penser qu'une connaissance précise de l'art des embaumements chez les anciens pourrait ne pas suffire pour conserver les corps dans notre pays, et ce que nous en savons me décida à pousser mes recherches dans une autre direction.

D'ailleurs, les méthodes mises en usage pour

l'embaumement ont varié comme les temps, les lieux et les circonstances. Les Éthiopiens, habitants d'une contrée qui fournit à elle seule plus de gomme que le reste du globe, avaient imaginé d'enfermer les corps dans une masse fondue de cette matière transparente, et de les conserver ainsi à la manière des insectes emprisonnés dans le succin liquide, et qu'on retrouve intacts et très-visibles au milieu de cette substance solidifiée. Ce mode de préparation a fait dire à quelques-uns que les Éthiopiens conservaient leurs cadavres dans du verre.

Le miel servait autrefois pour les embaumements; le corps d'Alexandre-le-Grand fut frotté de miel, comme le prouvent ces vers de Stace :

*Due et ad æmathios manes, ubi belliger urbis
Conditor hiberno perfusus nectare durat.*

Cet usage du miel nous est en outre confirmé par J. B. Baricel, André Rivin, et le R. P. Ménestrier. Pline, livre XXII, chap. xxiv, dit que le miel est d'une telle nature qu'il ne souffre point que les corps se corrompent.

On se servait aussi de la cire pour embaumer, comme nous lisons dans Emilius Probus,

à la fin de la vie d'Agésilas : « Étant tombé malade, il mourut, et afin que ses amis le portassent plus commodément à Sparte, au défaut de miel ils enveloppèrent son corps de cire. » Les Perses, au rapport de Cicéron, employaient la même matière : *Persæ jam cerâ circumlitos condiunt, ut quam maximè permaneant diuturna corpora.*

Les anciens se servaient encore d'une sorte de saumure dont la composition ne nous est pas connue. Coelius Rodiginus, en son livre des Antiquités, a remarqué que, durant le pontificat de Sixte IV, on trouva en la voie Appienne le corps d'une fille, ayant encore toute la beauté de son visage, les cheveux d'un blond doré, et noués avec des bandes dorées; il s'était ainsi conservé dans une saumure où il trempait entièrement, et on a cru que c'était le corps de *Tulliola*, fille de Cicéron. Et Valateron prétend que, grâce à une préparation de sel inconnue, le corps d'une autre femme fut semblablement trouvé tout entier dans un mausolée près d'Albane, du temps du pape Alexandre VI. Ce pape donna ordre qu'on le jetât secrètement dans le Tibre, afin d'empêcher la superstition du peuple, qui y accourait

de toutes parts, parce que le corps était encore très-beau, quoiqu'il y eût treize siècles qu'il y fût déposé.

Les Juifs, après avoir fermé la bouche et les yeux du mort, le rasaient, le lavaient et le frottaient de parfums, puis ils renfermaient, dans le cercueil, de la myrrhe, de l'aloès et d'autres aromates en grande quantité. Les Égyptiens avaient un grand nombre de procédés pour l'embaumement. Le beau travail de M. Rouyer a mis ce fait hors de doute : le *natrum*, le *cedria*, le *bitume*, l'*asphalte*, le *pisatphate*, différentes substances aromatiques propres à écarter les insectes, des vernis plus ou moins précieux, servaient dans les différentes préparations; enfin des bandes multipliées et enduites de gomme arabique fermaient tout accès à l'air et à l'humidité. Les momies des Guanches, qui ont tant d'analogie avec quelques-unes de celles des Égyptiens, étaient cousues dans des peaux, après avoir été farcies de substances aromatiques et desséchées au soleil.

Les modernes ont employé pour la conservation des cadavres une foule de substances ou liquides ou solides : l'esprit-de-vin, les huiles, les teintures, les liniments composés,

les saumures, etc., forment la première classe; les poudres faites de toutes les parties des plantes balsamiques et aromatiques forment la seconde.

Nous aurons à examiner plus tard avec détail ces divers systèmes de conservation; toutefois ce qui nous en reste prouve qu'ils ont été peu efficaces. Et même les méthodes tant vantées de Clauderus, de Derasières, etc., et les secrets admirables de Debils, de Ruysch, de Swammerdam, ne nous paraissent avoir été propres qu'à retarder peu de temps les progrès de la décomposition.

Voici ce que nous en lisons dans l'article *Préparations anatomiques* du *Dictionnaire des Sciences médicales* :

« On dit que Ruysch possédait des moyens de conserver à nos tissus la mollesse et la plupart des propriétés qui sont l'apanage de la vie. Lorsque l'anatomiste hollandais vendit son cabinet au Czar Pierre I^{er}, il donna un manuscrit dans lequel il faisait connaître la composition de la liqueur conservatrice dont il se servait, et il déclarait expressément que cette liqueur n'était autre chose que de l'esprit-de-vin, de l'esprit-de-drèche, auquel on ajoutait seule-

ment dans la distillation une poignée de poivre blanc. Mais il paraît que Ruysch n'avait pas donné la véritable composition de sa liqueur, ou bien on en a exagéré les vertus, car elle est loin de produire les effets qu'on lui a attribués.

» Après la mort de Ruysch, on crut avoir trouvé son moyen de conservation. En 1731, Geoffroy fut chargé de faire des expériences; mais les résultats ne répondirent pas aux espérances qu'on avait conçues. »

On trouve dans une note ajoutée par Strader, à la fin de son édition des œuvres d'Harvée, une autre version relative au procédé de Swammerdam, et que voici :

« C'est avec raison, dit-il, qu'on a préféré à la méthode égyptienne l'art qui enduret tellement les cadavres et leurs parties, qu'ils ne perdent rien de leur substance, qu'ils ne changent ni de couleur ni de forme, qu'ils laissent à l'anatomiste tout le loisir désirable d'examen, sans présenter l'effusion du sang ni la malpropreté dégoûtante qui répugnent aux praticiens trop délicats et qui empêchent ordinairement d'observer les entrailles des sujets.

» Je vais publier, tel qu'il m'a été communi-

qué, ce procédé admirable, auquel a bien voulu m'initier autrefois Cl. Dn. Swammerdam, qu'on ne saurait assez louer. Or, il faut qu'on prépare un vase d'étain d'une grandeur suffisante pour contenir le corps qu'on veut embaumer : qu'on y mette, à une distance environ de deux doigts du fond, une petite claie de bois percée de petites ouvertures ; que sur cette claie on place le cadavre, et qu'ensuite on verse de l'huile de térébenthine à une hauteur de trois doigts ; qu'on tienne en repos le vase, légèrement et de moins en moins hermétiquement couvert, pendant un espace de temps déterminé ; de cette manière, cette huile, d'une nature pénétrante, s'infiltrera peu à peu dans les pores du cadavre sur lequel on l'a jetée, et expulsera la partie aqueuse, cause principale de la fermentation qui tend à corrompre. Cette partie aqueuse, descendant par la propriété de gravité, et se distillant à travers la chair, occupera avec le temps l'espace entre celle-ci et le fond, et pendant ce temps, la partie la plus subtile du baume s'exhalera, à cause de l'herméticité moins grande du vase ; plus elle s'évaporerait, plus le corps s'endurcira et s'imbibera du marc épais de l'huile, dont l'effet pourrait

se comparer à celui d'une moelle gommeuse ; il pourra, par conséquent, demeurer hors du liquide et en plein air sans se corrompre, sans qu'on ait à craindre la putréfaction ni les vers. — Quant au temps qu'il faut conserver le cadavre dans le baume, il varie selon la différence des choses à conserver ; tel est l'espace plus ou moins long qu'on doit observer :

» L'embaumement d'un embryon de six mois s'accomplit presque en autant de mois.

» Le squelette de ce même embryon n'a besoin que de deux mois environ.

» Les membranes du cœur, trois mois ;

» Les vaisseaux du foie et du placenta, dégagés de leur chair, un mois ;

» Les vaisseaux de la rate, dix jours ;

» Les intestins, un mois.

» On assignera ainsi de suite pour les autres vaisseaux un certain temps, qu'il ne sera pas difficile de trouver ni de déterminer par l'expérience.

» Il faut toutefois faire attention à ce que, pendant cette opération, les parties soient un peu serrées et comprimées dans une proportion égale et convenable ; la coction du corps empêche que la peau ne contracte des rides,